

Fongicides Céréales - Pack 10 L + 10 L

Adexar® à base de Xemium® + Bravo®*

Une association sûre, même en conditions curatives

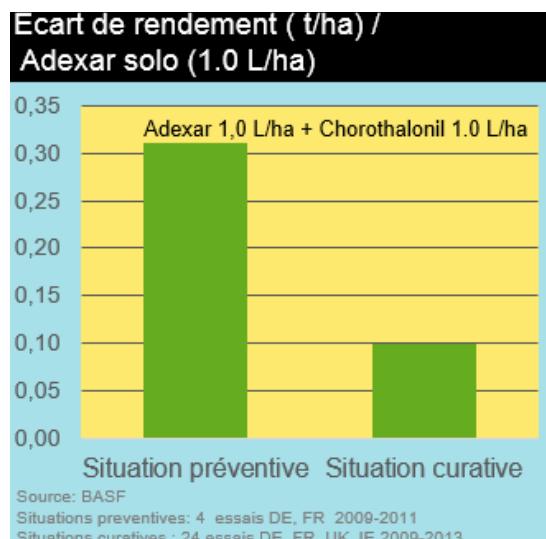
BASF
We create chemistry



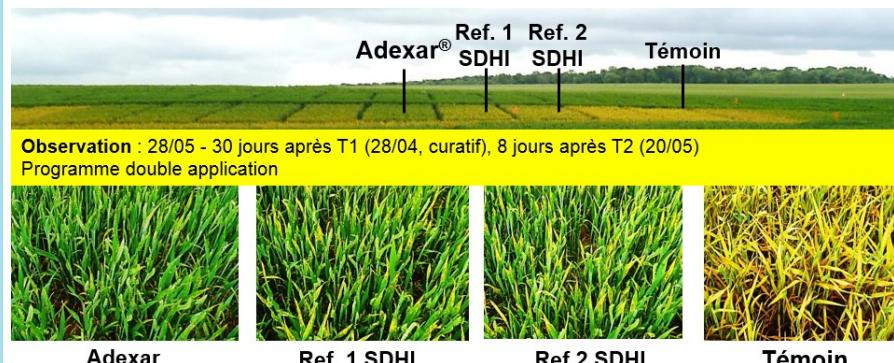
BÉNÉFICES

- Protection fongicide durable et efficace
- Souple par rapport aux conditions de traitements
- Offre polyvalente efficace aussi sur rouille jaune

ADEXAR® + BRAVO® SANS ANTAGONISME SUR SEPTORIOSE



ADEXAR® TRES EFFICACE SUR ROUILLE JAUNE...



Travaux français et européens

Associer du chorothalonil en T2 peut présenter des risques d'antagonisme en situation curative, notamment en association avec des produits contenant du prothioconazole. (résultats ADAS UK 2014 ou Arvalis Institut du Végétal 2016)

Adexar® associé à Bravo® est valorisé même en conditions curatives.

LES ATOUTS D'ADEXAR® + BRAVO®*

Caractéristiques	Bénéfices
3 modes d'action et 3 substances actives de référence complémentaires	Gestion des modes d'action, performance, efficacité, sérénité technique
Haut niveau d'efficacité septoriose en conditions préventives et curatives	Souplesse par rapport aux conditions climatiques, facilite l'utilisation des OAD, même en situations climatiques
Haut niveau d'efficacité rouille jaune	Sérénité technique, en particulier en situation de contournement de résistance variétale: une solution fongicide quel que soit le contexte climatique

RECOMMANDATIONS DOSES ET STADES D'APPLICATION



Doses (L/ha) blés :

- Traitement unique :
 - Programmes à 2 traitements :
 - Programmes à 3 traitements :
- Adexar® + Bravo®**
- | | | | |
|----------------------------|-------------------------|----------------------------|-----------|
| Dernière feuille pointante | Dernière feuille étalée | Gonflement à gaine éclatée | Épanaison |
|----------------------------|-------------------------|----------------------------|-----------|
- Adexar 1,2 + Bravo 1,2
Adexar 1 à 1,2 + Bravo 1 à 1,2
Adexar 0,8 à 1 + Bravo 0,8 à 1



Doses (L/ha) orges :

- Traitement unique :
 - Programmes à 2 traitements :
- Adexar® + Bravo®**
- | | | | |
|----------------------------|-------------------------|-------------------|-----------------------|
| Dernière feuille pointante | Dernière feuille étalée | Sortie des barbes | Épanaison à floraison |
|----------------------------|-------------------------|-------------------|-----------------------|
- Adexar® 1 + Bravo® 1
Adexar® 0,8 à 1 + Bravo 0,8 à 1

* Dans le cas de variétés sensibles à l'helminthosporiose ou fortes pressions, afin de répondre à la problématique de résistance aux SDHI et sécuriser l'efficacité contre cette maladie, notre recommandation sera de privilégier le mélange d'Adexar® + Comet® 200.

QU'EST CE QUE ADEXAR® + BRAVO® ?

	ADEXAR®	BRAVO®*
AMM	N°2110170	N°2110096
Composition	62,5 g/L fluxapyroxad* + 62,5 g/L époxiconazole *nom d'usage Xemium	500 g/L de chlorothalonil
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)	Suspension Concentrée (SC)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale, épeautre : septoriose, oïdium, rouilles brune et jaune, piétin-verse Orges : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, ramulariose, piétin-verse Avoines : rouille couronnée, piétin-verse Seigles: rhynchosporiose, rouille brune.	Blés, triticale, épeautre : septoriose : 1ère application à 1 l/ha entre les stades BBCH 31-39 et 2nd application à 1,5 l/ha entre les stades BBCH 39-69 Orges: rhynchosporiose, ramulariose : 2 L/ha (stade Min : 39 Max : 51)
Doses autorisées	2 L/ha	Voir ci-dessus
Mélange autorisé	Blés et triticale : Septorioses et rouilles BBCH 31 à 39 : 1 + 1 L/ha BBCH 39 à 69 : 1,2 + 1,2 L/ha Orges : helminthosporiose, ramulariose, rhynchosporiose et rouilles BBCH 39 à 51 : 1,2 + 1 .2 L/ha	
Classement	 Mention d'avertissement : Danger H302, H317, H319, H351, H360Df, H400, H410	 Mention d'avertissement : Attention H317, H319, H332, H335, H351, H410
ZNT Aquatiques	5 mètres	5 mètres
ZNT Arthropodes		5 mètres
Nombre maximum d'applications	1/ parcelle/an	- Sur orge, 1 application / an Sur orge, pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer la préparation BRAVO ou toute autre préparation à base de chlorothalonil à une dose supérieure à 1000 g/ha et après le stade BBCH 39 . - Sur blé, 2 applications / an .Sur blé, pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer la préparation BRAVO ou toute autre préparation à base de chlorothalonil à une dose annuelle totale supérieure à 1250 g/ha, sans dépasser 500 g/ha pour une application aux stades BBCH 31-39 et 750 g/ha pour une application à partir du stade BBCH 39
DAR	56 jours sur blés et 35 jours sur orges	56 jours sur blés et 35 jours sur orges
DRE	48 heures	48 heures

Adapter la dose en fonction :
de la pression des maladies et du programme de protection envisagé

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les 2 produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

Information réglementaire - mention de danger H360Df (peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité)
Interdiction de tout mélange avec une autre spécialité phytosanitaire (hors mélange autorisé)
Interdiction d'emploi par des femmes enceintes ou allaitantes

Pour les employeurs

Réalisation d'une analyse bénéfices/risques à renseigner dans le Document Unique, pour substituer ou non la spécialité

**Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute**

N°Azur 0 810 02 30 33
PRIX APPEL LOCAL

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P3.

218CFFE0917R 08/2017

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr

* : marque déposée BASF -

® : marque déposée d'une société du groupe Syngenta

Xemium®, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad. H351, H400, H410. Comet®200 Marque déposée BASF Composition 200 g/l pyraclostrobin, N°AMM 2100151 Classement toxicologique SGH07 - SGH08 - SGH09 Mention d'avertissement Danger Mentions H H302 - H304 - H315 - H317 - H319 - H332 - H400 - H410

Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF FRANCE SAS – DIVISION AGRO
21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE – 69134 EULLY CEDEX
Tél. 04 72 32 45 45 – www.agro.basf.fr

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**